

COMPTES ANNUELS

2014

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL
Association Loi 1901

120 avenue du Général Leclerc
75014 PARIS

Siret : 78431448600043



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

75011 PARIS

Tel : 01.49.29.55.10

Fax. 01.48.05.19.32

Attestation de l'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL relatifs à l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euros
Total bilan	17 541 258,04
Produits d'exploitation	3 763 120,46
Résultat net comptable (Excédent)	498 098,91

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 05/04/2015

Thierry LEGRAND
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

2014

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Comptes annuels



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	12 024		12 024	8 844
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	102 317	100 873	1 444	2 854
Immobilisations corporelles				
Terrains	460 772		460 772	508 174
Constructions	5 049 647	882 825	4 166 822	4 515 434
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	356 664	92 026	264 638	272 797
Immob. en cours / Avances et acomptes	26 246		26 246	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 750		1 750	1 750
TIAP & autres titres immobilisés	22 838		22 838	22 838
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 432 635	161 594	1 271 042	1 455 167
ACTIF IMMOBILISE	7 464 893	1 237 318	6 227 575	6 787 858
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	43 791	21 896	21 896	20 091
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	40 136		40 136	26 434
Autres créances	385 225	4 048	381 177	70 740
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 359 631		2 359 631	1 983 735
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 412 453		8 412 453	8 001 372
Charges constatées d'avance	98 389		98 389	31 393
ACTIF CIRCULANT	11 339 626	25 943	11 313 683	10 133 765
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	18 804 519	1 263 261	17 541 258	16 921 623

Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 087 093	3 087 093
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 549 870	5 549 870
Report à nouveau	1 283 786	1 418 013
RESULTAT DE L'EXERCICE	498 099	-134 227
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	10 418 848	9 920 749
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	26 752	
Provisions pour charges	90 080	66 899
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	116 832	66 899
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	1 461 410	1 611 544
FONDS DEDIES	1 461 410	1 611 544
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	942	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	942	
Emprunts et dettes financières diverses	138 030	181 142
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 319	247 938
Dettes fiscales et sociales	242 245	217 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 838 689	4 675 425
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	64 943	
DETTES	5 544 168	5 322 431
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	17 541 258	16 921 623

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	44 271	1,36	41 218	1,28	3 053	7,41
Production vendue	89 425	2,76	130 688	4,04	-41 262	-31,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 132	0,13	6 045	0,19	-1 913	-31,65
Reprises et Transferts de charge	44 857	1,38	28 449	0,88	16 408	57,68
Collectes	2 686 862	82,78	2 572 511	79,60	114 351	4,45
Cotisations	421 188	12,98	481 529	14,90	-60 341	-12,53
Autres produits	472 385	14,55	389 148	12,04	83 237	21,39
Produits d'exploitation	3 763 120	115,94	3 649 588	112,92	113 532	3,11
Achats de marchandises	20 480	0,63	24 089	0,75	-3 609	-14,98
Variation de stock de marchandises	-3 610	-0,11	11 473	0,35	-15 083	-131,47
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	2 123 578	65,42	2 202 389	68,14	-78 811	-3,58
Impôts et taxes	86 757	2,67	88 709	2,74	-1 951	-2,20
Salaires et Traitements	633 264	19,51	533 877	16,52	99 387	18,62
Charges sociales	298 102	9,18	257 561	7,97	40 541	15,74
Amortissements et provisions	181 190	5,58	175 895	5,44	5 295	3,01
Autres charges	462 840	14,26	483 909	14,97	-21 069	-4,35
Charges d'exploitation	3 802 602	117,15	3 777 902	116,89	24 700	0,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	-39 481	-1,22	-128 314	-3,97	88 832	-69,23
Opérations faites en commun						
Produits financiers	266 718	8,22	241 234	7,46	25 484	10,56
Charges financières	49 398	1,52	195 366	6,04	-145 968	-74,71
Résultat financier	217 319	6,70	45 868	1,42	171 452	373,80
RESULTAT COURANT	177 838	5,48	-82 446	-2,55	260 284	-315,70
Produits exceptionnels	708 004	21,81	8 831	0,27	699 173	NS
Charges exceptionnelles	483 242	14,89	11 247	0,35	471 996	NS
Résultat exceptionnel	224 762	6,92	-2 416	-0,07	227 178	NS
Impôts sur les bénéfices	54 635	1,68	54 032	1,67	603	1,12
Report des ressources non utilisées	155 134	4,78	6 000	0,19	149 134	NS
Engagements à réaliser	5 000	0,15	1 333	0,04	3 667	275,09
EXCEDENT OU DEFICIT	498 099	15,35	-134 227	-4,15	632 326	-471,09
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	38 798		44 653		-5 855	-13,11
Prestations en nature			3 150		-3 150	-100,00
Dons en nature			7 049		-7 049	-100,00
Total des produits	38 798		54 852		-16 053	-29,27
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite			10 199		-10 199	-100,00
Personnel bénévole	38 798		44 653		-5 855	-13,11
Total des charges	38 798		54 852		-16 053	-29,27

COMPTES ANNUELS

2014

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SOCIETE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 17 541 258 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 498 099 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes au 31 décembre 2014 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et droits similaires : Non amortissable
- * Logiciels : 3 ans
- * Constructions : 40 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 40 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût dernier coût d'achat connu. Le coût d'acquisition est composé :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Compte tenu de leurs obsolescence, et du taux de rotation des éléments, il a été appliqué une dépréciation forfaitaire de 50 %.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Convention collective : FEHAP n°51
- Taux d'actualisation : 1,49 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Table de taux de mortalité : TG05
- Taux de charges patronales : 45 %

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice, l'association a procédé à la mise en vente des locaux situés au 8ème étage de l'avenue du Générale Leclerc à Paris au n°120.

Cette cession a dégagé une plus value nette comptable de 215 972 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	111 161	3 180		114 341
Immobilisations incorporelles	111 161	3 180		114 341
- Terrains	508 174		47 403	460 772
- Constructions sur sol propre	4 789 764	197 900	426 625	4 561 038
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	488 609			488 609
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	282 252			282 252
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 652	26 749	989	74 412
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		26 246		26 246
Immobilisations corporelles	6 117 450	250 895	475 017	5 893 328
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 750			1 750
- Autres titres immobilisés	22 838			22 838
- Prêts et autres immobilisations financières	1 616 761	30 000	214 126	1 432 635
Immobilisations financières	1 641 349	30 000	214 126	1 457 223
ACTIF IMMOBILISE	7 869 961	284 075	689 143	7 464 893

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement aux prêts accordés aux Conseils Départementaux et aux Associations Spécialisées pour un montant global de 1.506.675 €

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	99 464	1 409		100 873
Immobilisations incorporelles	99 464	1 409		100 873
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	595 823	101 052		696 876
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	167 116	18 834		185 950
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 046	23 553		55 599
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 061	11 355	989	36 427
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	821 046	154 794	989	974 851
ACTIF IMMOBILISE	920 509	156 204	989	1 075 724

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 956 385 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 432 635	95 856	1 336 779
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 136	40 136	
Autres	385 225	385 225	
Charges constatées d'avance	98 389	98 389	
Total	1 956 385	619 606	1 336 779
Prêts accordés en cours d'exercice	30 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	189 777		

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	209 426
Intérêts à recevoir	62 140
Total	271 567

Notes sur le bilan

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :
Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Le coût d'acquisition des VMP est constitué :

- du prix d'achat (y compris droits et taxes non récupérables),
- des coûts directement attribuables,
- diminué des remises, rabais ou escomptes obtenus.

Le portefeuille de l'association au 31 décembre 2014 se décompose ainsi :

- titres au porteurs	1 524 €
- obligations	1 428 106 €
- contrat de capitalisation	630 000 €
- BMTN	300 000 €

Par ailleurs, l'association détient des comptes rémunérés qui se décompose ainsi :

- comptes à terme	2 045 114 €
- comptes sur livrets :	5 749 839 €

Des intérêts à recevoir sur des comptes à terme, des livrets et des obligations ont été constatés à la clôture de l'exercice pour un montant de 62 140 €.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

La valeur du portefeuille de l'association représentant les legs gérés s'élève à 1 200 183 €

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	161 594			161 594
Stocks	20 091	1 805		21 896
Créances et Valeurs mobilières	4 048			4 048
Total	185 732	1 805		187 537
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 805		
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	3 087 093			3 087 093
Total fonds sans droit reprise	3 087 093			3 087 093
Autres réserves	5 549 870			5 549 870
Report à Nouveau	1 418 013		134 227	1 283 786
Résultat de l'exercice	-134 227	632 326		498 099
Total fonds associatifs	9 920 749	632 326	134 227	10 418 848

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		26 752			26 752
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	66 899	23 181			90 080
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	66 899	49 933			116 832
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		23 181			
Financières		26 752			
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 544 168 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	942	942		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	113 769			113 769
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 319	259 319		
Dettes fiscales et sociales	242 245	242 245		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 862 950	4 862 950		
Produits constatés d'avance	64 943	64 943		
Total	5 544 168	5 430 399		113 769
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	78 663
Intérêts courus à payer	942
Dettes provis. pr congés à payer	39 683
Personnel - autres charges à payer	175
Charges sociales s/congés à payer	19 841
Etat - autres charges à payer	2 171
Clients - rrr à accorder	21
Divers - charges à payer	116 401
Charges à payer / résolut	131 646
Total	389 543

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	98 389		
Total	98 389		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits RN15	64 943		
Total	64 943		

Liste des immeubles

Immeubles	Valeur brute	Origine	Mise à disposition par commodat ou bail emphytéotique
Dotations Propres	1 247 060,71		
AUBENAS, 129 route de Vals	65 712,56		SOS VIE 23
CHABONS, La Touviere	44 787,55		Sté dauphinoise de l'habitat
FARGUES-ST-HILAIRE, Domaine de La Frayse	503 082,02		UFCV 33
HENIN BEAUMONT, 59 rue de l'Abbaye	38 112,25		CD62
HIRSON, 7 rue Jean Jaurès	76 224,51		CD02
JOUE-LES-TOURS, 30 rue du Chemin-Vert	20 829,11		CD37
JOUY-SUR-MORIN, 12 rue du Faubourg	10 671,43		
LA FLECHE, 4 rue de Fontevrault	18 293,88		CD72
LA FLECHE, 6 rue de Fontevrault	9 146,94		CD72
LOURDES, 17 rue La Fontaine	179 765,79		
MARMANDE, 45 rue d'Onzac	3 506,33		CD47
MARQUETTE, 158 rue Pasteur	179 300,00		Le cliquenois 59
MAUBEUGE, 14 rue Casimir Fournier	27 440,82		CD59 Cambrai
MONTBRISON, Hopital-le-Grand(Montel)	64 790,83		Amis de la Tour 82
QUIMPERLE, 29 rue Brémont d'Ars	2 500,16		CD29
WAMBRECHIES, le Cliquenois	2 896,53		Le cliquenois 59
Siège social	2 561 325,02		
PARIS, 120 Av du Gal Leclerc - 1er étage	960 199,10		
PARIS, 120 Av du Gal Leclerc - 2ème étage	1 568 384,90		
PARIS, 120 Av du Gal Leclerc - Parking	32 741,02		
Total Immeubles	3 808 385,73		
Immeubles en nus propriété	71 193,69		
PARIS, 1 Avenue Tourville - 7ème	71 193,69	Legs GUILLAUME	
Immeubles avant leur contrepartie au compte "Participation à l'achat d'immeuble"	113 768,85		
ANGERS, impasse du Sauvage	13 720,41		CD49
BEAUSOLEIL, rue du Mont-Agel	6 097,96		CD06
BEAUSOLEIL, rue du Mont-Agel (2ème achat en 87	17 379,19		CD06
GRENOBLE, 20 avenue Félix Viallet/section BI n8	49 586,60		CD38
GRENOBLE, 6 rue du Docteur Mazet/LOT N2	4 117,34		CD38
PARIS, 12 rue Jouffroy d'Abbans - 17ème	22 867,35		Conf; St-François de Sales Paris (CD75)
Immeubles avant leur contrepartie au compte Immeubles LEGS GERES	1 056 298,57		
ANGERS, rue Pré Pigeon	15 244,90	Legs FOURNIER	CD49
BOUGIVAL, 23 rue Claude Monet (Usufruit)	52 900,00	Donation JACQUIER	CD78 <i>fin usufruit 29/04/19</i>
CLERMONT CREANS, 5 route des Croises	65 000,00	Legs LEGRAIN	CD72
CLICHY, rue Henri-Barbusse	20 961,74	Legs CHION	CD92
COLOMBES, 45 bis rue Labouret	66 162,87	Legs FOURMENT	Accueil Colombes 92
DOUAI, rue des Vierges	22 867,35	Donation WIGNIOLLE	CD59Cambrai
FERRIERE-LA GRANDE, 1 bis rue Anatole France	32 547,87	Donation AUWERCX	CD59Cambrai
FONTENAY-SOUS-BOIS, 27-31 bd Henri-Ruel	10 671,43	Donation BRACHET	CD75
LASALVETAT-SUR-AGOUT, Colonie du jounié	251 767,42	Legs RUL, donation Recchia	CD34
MARSEILLE, 3 rue Boscaryi	15 244,90	Donation de BOVIS	CD13Marseille
NANCY, 7 et 7 bis rue Mansuy-Gauvin	6 097,96	Donation BELGAMAIRE	ARS 54
NEUILLY/SEINE, 11 rue des Gravières	225 000,00	Legs BRULE	CD92
NICE, 18 rue Edmond Rostand	32 776,00	Donation ROBINI	CD06
NICE, 25 rue Tonduti de l'Escarene	80 000,00	Donation STILLEMANS	CD06
PARIS, 12 rue Jouffroy d'Abbans - 17ème	11 433,68	Legs FÂLE-TONIQUE	CD75
ROUBAIX, 11 rue Watt	7 622,45	Donation DESCAT	CD59Lille
TOULON, 280 av du Maréchal Foch	70 000,00	Legs MONDON	CD83
VILLENEUVE D'ASCQ, 7, rue Louis Constant	70 000,00	Legs DERNONCOUR	CD59Lille
Total des constructions	5 049 646,84		

Notes sur le compte de résultat

Césure des dons

Les campagnes d'appel à la générosité du public sont millésimées et les retombées financières se prolongent dans le courant de l'exercice suivant.

Dans un souci de rattachement des produits à l'exercice concerné, il a été décidé de constater le produits des dons sur l'exercice du millésime de la campagne, dans les 15 premiers jours de l'année suivante. Pour l'exercice 2014 la date retenue est le 17 janvier 2015.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 32 083 Euros au 31/12/2014

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 214	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	474 028	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 004
Produits des cessions d'éléments d'actif		690 000
TOTAL	483 242	708 004

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 13 personnes dont 1 apprenti.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	5	8	7
Employés	1	4	5	5
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification		1	1	1
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	4	10	14	13

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF, qui, depuis cette date, a cessé d'exister. Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 918 heures dont 918 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

- La Société de Saint Vincent de Paul s'est portée caution au profit du CD 81 (Tarn) dans le cadre d'un emprunt bancaire pour un montant de 40 K€ au 31/12/2014, la dette d'emprunt s'élève à 15,4 K€;

- En contrepartie de certains legs reçus, la SSVP est engagée au versement :

* De rentes annuelles jusqu'au décès des bénéficiaires

* De revenus annuels issus des Legs Decoints et Legs Fourment

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Garantie hypothécaire SSVP Conseil Départemental de Lot et Garonne (1)</i>	666 400
Autres engagements reçus	666 400
Legs nets à réaliser	2 507 575
Total	3 173 975

(1)- Garantie hypothécaire reçue du CD 47 concernant l'emprunt d'un montant de 680 K€. Au 31/12/2014, la dette d'emprunt s'élève à 646K€. Le bien affecté se situe à Villeneuve-sur-lot (Lot et Garonne), 157, rue Hurault de Ligny.

Le détail des legs nets à réaliser est fourni dans le paragraphe consacré aux donations.

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 90 080 Euros au 31/12/2014

Autres informations

Contributions volontaires

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Ressources		
87000000 - Bénévolat	38 798	44 653
Bénévolat	38 798	44 653
87240000 - Prestation valorisée société		3 150
Prestations en nature		3 150
87500000 - Dons en nature		7 049
Dons en nature		7 049
Total	38 798	54 852
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
86240000 - Contribution en nature société		10 199
Prestations		10 199
86400000 - Personnel bénévole	38 798	44 653
Personnel bénévole	38 798	44 653
Total	38 798	54 852

Valorisation du bénévolat :

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur les bénévoles dont l'apport consiste en :

- leur participation aux commissions et autres projets associatifs menés en 2014;
- au rôle de représentation auprès des autres organismes auxquels la SSVP adhère;
- leur participation au comité de rédaction du COZ;
- aux divers travaux d'expertise (legs, immobilier, archives).

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures, si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La valorisation est effectuée selon le barème suivant :

- fonctions cadre, responsable d'activités : Tranche A horaire, augmenté des charges patronales,
- fonctions employés, ouvriers : SMIC horaire, augmenté des charges patronales.

Dons en nature :

L'association n'a pas reçu de dons en nature sur l'exercice.

Autres informations

Donations

Legs en cours de réalisation :

Pour rappel, la méthode retenue pour la comptabilisation des legs est la suivante :

- Les legs en espèces et assurances-vie sont comptabilisés en produits au fur et à mesure des encaissements lorsque le bénéficiaire est l'association, ou reversés au bénéficiaire lorsque le legs est à destination d'un Conseil départemental, d'une conférence ou d'une association spécialisée affiliée ;

- Les legs destinés à rester durablement dans l'association sont considérés comme des apports au fonds associatif et sont enregistrés lors de la constatation de ces apports ;

- Les legs affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés

- Les legs pour lesquels une autorité de tutelle (préfecture) a délivré une autorisation, mais qui n'ont pas encore été encaissés par l'association, sont inscrits en engagements hors bilan dans la rubrique « legs en cours de réalisation » ;

- Les legs en cours de réalisation qui ont fait l'objet de flux financiers avant l'obtention de la délivrance du compte de succession, rédigée par le notaire, sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de la classe 4. Pour les legs au profit de SSVP, à cheval sur plusieurs exercices, les sommes déjà perçues ne sont reconnues en produits qu'à hauteur de 90 % pour couvrir les frais de succession à venir ;

Suivi des legs et des dons

	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Soldes des legs et donation en fin d'exercice
	A	B	C	A+B-C
Legs au profit de SSVP	55 387	515 481	464 231	106 637
Legs au profit des CD et AS	2 683 224	407 517	867 415	2 223 326
Total	2 738 611	922 998	1 331 647	2 329 963

Legs à réaliser

	Montant initial
17 legs sont en cours de réalisation au profit de SSVP	606 078
20 legs sont en cours de réalisation au profit des Conseils Départementaux et Associations Spécialisées	1 901 497
L'évaluation des legs en cours s'effectue selon les acceptations de CA jusqu'au 31.12.14	
Sous total	2 507 575
TOTAL	2 507 575

Autres informations

Legs gérés

Les legs gérés s'élèvent à 2 256 481 € et regroupent deux catégories :

- Immeubles gérés pour 1 056 298 €
- Portefeuilles gérés pour 1 200 183 €

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C
<i>Fonds de solidarité Fra</i>	74 188	60 506	32 425	46 107
<i>Appels presse Pelerin</i>	27 425	27 425		
<i>Fonds de solidarité Int</i>	122 504	11 500		111 004
Sous total	224 117	99 431	32 425	157 111
<i>Fonds LOUBARESSE</i>				
<i>Capital - Aide aux pers</i>	70 915			70 915
<i>Revenus - Aides aux p</i>	37 986	450		37 536
<i>Fonds de solidarité</i>	9 672			9 672
<i>Fonds TIBERIADE - R</i>	204 974			204 974
<i>Fonds MAINGUY - So</i>	7 678	7 678		
<i>Fonds LAIME - Réinse des jeunes et logemen</i>	823 204	75 000		748 204
<i>Fonds BARES - Malad</i>	119 000			119 000
<i>Fonds TRUILHE - Per</i>	114 000			114 000
Sous total	1 387 429	83 128		1 304 301
TOTAL	1 611 546	182 559	32 425	1 461 412

Autres informations

Compte d'emploi des ressources

Ce compte est établi sur la base de la comptabilité de la Société de Saint Vincent de Paul et fait parti des comptes annuels de la Société de Saint Vincent de Paul.

La structure du compte d'emploi annuel des ressources conduit

- d'une part, à subdiviser la colonne des ressources pour faire apparaître la totalité des ressources de l'association, et le suivi des ressources collectées auprès du public d'autre part.

- de la même façon la colonne des emplois est subdivisée pour faire apparaître la totalité des emplois de l'exercice et l'affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

Méthodologie d'établissement

La méthodologie d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources est conforme au règlement CRC 2008-12.

Les ressources (produits)

Les ressources sont affectées en fonction de leur nature : dons affectés, dons non affectés, legs affectés, legs non affectés, subventions. L'esprit du texte étant d'isoler les fonds issus de la générosité du public

Les emplois (charges)

Les emplois correspondent aux quatre rubriques prévues :

- dépenses opérationnelles concernant les missions sociales,
- frais de recherche de fonds,
- frais de fonctionnement,
- ressources restant à affecter

Explication des soldes du CER

Le solde T1 :

Il s'agit du « Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » qui s'élève à 264 K€

Ce montant correspond au solde de clôture (T7) de la Société de Saint Vincent de Paul au 31 décembre 2013,

Le solde T4 :

Il s'agit de « La variation des fonds dédiés collectés auprès du public » qui s'élève à 10 K€.

La répartition des charges :

La méthode de répartition des charges indirectes n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

La masse salariale est répartie selon l'affectation des postes de chaque salarié sur chacune des activités de la Société Saint Vincent de Paul. L'imputation de la masse salariale est la suivante :

- missions sociales : 661 K€,
- frais d'appel à la générosité publique : 117 K€,
- frais de fonctionnement : 226 K€

De la même manière que pour l'exercice précédent, les autres frais de fonctionnement sont répartis à hauteur de 50% sur les missions sociales.

Au titre de l'exercice 2014, ces charges représentent un total de 765 K€ (dont la moitié est imputée en missions sociales).

Autres informations

Les Missions sociales sont réparties en fonction de la territorialité des missions :

Les Missions sociales recouvrent les actions :

- « (...) l'aide et l'action sociale et caritative, de la fraternité, de la protection de la santé, de l'assistance matérielle et morale et tout oeuvre d'assistance »
- « (...) action en faveur de l'aide alimentaire, de l'insertion, de l'hébergement, du logement des personnes défavorisées ».
- « (...) de contribuer à l'action de l'aide internationale de la confédération internationale de la Société de Saint Vincent de Paul ».
- La gestion du patrimoine immobilier et financier pour le compte des CD et des associations spécialisées.

Missions réalisées en France :

L'association a une vocation de support. Elle se sert de ses associations affiliées (départements) pour ses actions du maillage national. Les fonds figurant sur la ligne « versement à d'autres organismes » correspondent aux fonds versés à des conseils départementaux ou associations affiliées.

Les fonds figurant sur la ligne « actions réalisées directement » correspondent à toutes les autres dépenses relatives aux missions sociales.

Missions réalisées à l'étranger :

Les fonds figurant sur la ligne « versement à d'autres organismes » correspondent aux fonds versés à des conseils départementaux ou des conseils nationaux à l'étranger pour des actions internationales.

Les fonds figurant sur la ligne « actions réalisées directement » correspondent à toutes les autres dépenses relatives aux missions sociales

Les frais de recherches de fonds correspondent aux frais d'appel à la générosité du public.

Ce poste comprend :

- Les charges directes liées à l'appel à la générosité du public tels qu'ils sont présentés dans les états de gestion interne.
- Les charges indirectes composées de la quote-part des salaires et charges patronales du personnel travaillant aux campagnes d'appel de fonds.

Les frais de fonctionnement et autres charges

Ils regroupent l'ensemble des charges de fonctionnement de la Société Saint Vincent de Paul.

La répartition des produits :

Les ressources sont composées de :

- Produits de la générosité du public
- Subventions
- Contributions - Cotisations
- Autres produits d'exploitation qui correspondent aux produits vendus par la Société Saint Vincent de Paul
- Produits financiers
- Report de ressources non utilisées

Ainsi les ressources collectées auprès du public sont issues de la collecte en France et correspondent aux éléments suivants:

- Dons manuels non affectés issus des retours des Campagnes de fonds
- Autres dons
- Dons manuels affectés
- Legs et autres libéralités non affectés ou affectés

Autres informations

L'affectation des ressources collectées auprès du public :

Les fonds issus de la générosité du public doivent être répartis par rubrique de dépenses.

Cette répartition repose sur une base économique et les principales hypothèses de construction sont les suivantes :

1 : Les missions sociales sont réputées payées par priorité par les fonds issus de la générosité du public.

Cette réalité économique s'appuie sur le fait que la majeure partie des actions correspond à des emplois de fonds issus de la générosité du public. Les dons affectés ont été directement imputés sur les actions financées. Il n'y a pas de report de ressources affectées sur ces dons et legs.

2 : Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Ces frais sont réputés être financés par priorité sur les fonds non issus de la générosité du public (produits financiers 267 K€ et contributions 421 K€ notamment). Le solde est financé par la générosité du public au prorata des charges imputées.

Compte d'Emploi annuel des Ressources 2014

EMPLOIS	Emplois N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		263 696
Missions sociales	2 203 322	2 203 322	Ressources collectées auprès du public	3 151 094	3 151 094
Réalisées en France	2 155 231	2 155 231	<i>Dons manuels non affectés</i>	2 474 369	2 474 369
Actions directes	2 024 180	2 024 180	<i>Dons manuels affectés</i>	212 493	212 493
Versements à d'autres organismes	131 052	131 052	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	464 231	464 231
Réalisées à l'étranger	48 090	48 090	<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	0	0
Versements à d'autres organismes	48 090	48 090			
Frais de recherche de fonds	1 085 890	500 197			
<i>Frais d'appel aux dons</i>	1 085 890	500 197	Autres fonds privés	1 582 617	
			<i>Cotisations - contributions</i>	421 188	
			<i>Autres produits</i>	1 161 429	
			<i>(Dont cession bien immobilier)</i>	690 000	
Frais de fonctionnement de l'organisme	1 050 732	265 649	Subventions et autres concours publics	4 132	
<i>Fonctionnement</i>	1 050 732	265 649	<i>Subventions</i>	4 132	
<i>(Dont valeur comptable des immeubles cédés)</i>	474 028				
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	4 339 944	2 969 167	I. TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	4 737 842	
II. DOTATION AUX PROVISIONS	49 933		II. REPRISES DES PROVISIONS		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	5 000		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	155 134	
			IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		150 134
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	498 099		V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V. TOTAL GENERAL	4 892 976		VI. TOTAL GENERAL	4 892 976	3 564 923
Part des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées					
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		2 969 167	TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		2 969 167
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		595 756

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Mission sociales	38 798	Bénévolat	38 798
Frais de recherche de fonds		Prestation en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges		Dons en nature	
Total	38 798	Total	38 798